

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N°001-2021)

Ousséni TAMBOURA

Ouagadougou, le 20 janvier 2021

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 20 janvier 2021,
en séance ordinaire, de 09 H 05 mn à 11 H 15 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA PRIMATURE

Le Conseil a adopté deux rapports.

- **le premier** rapport concerne deux décrets portant respectivement attributions des membres du Gouvernement et intérim des ministres.

Ces décrets déterminent le rôle, les missions, les attributions des membres du Gouvernement et l'intérim à assurer en cas d'absence d'un ministre.

L'adoption de ces décrets permet une meilleure organisation et une continuité du travail des membres du Gouvernement du Burkina Faso.

- **le second** rapport est relatif à un décret portant nomination d'Assistants à l'Autorité nationale désignée du Fonds vert pour le climat.

Le Secrétariat exécutif du Fonds vert pour le climat au Burkina Faso a entre autres missions d'accompagner les acteurs des secteurs publics et privés, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile dans la mobilisation des financements climats en général et du Fonds vert pour le climat en particulier.

L'adoption de ce décret permet la nomination d'un spécialiste en adaptation aux changements climatiques, d'un spécialiste en atténuation aux changements climatiques et d'un spécialiste en planification et suivi-évaluation auprès de ladite Autorité nationale désignée du Fonds vert pour le climat au Burkina Faso, conformément aux dispositions de l'arrêté n°2020-0017/PM/SG du 11 mars 2020.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Conseil a adopté un décret portant approbation des statuts de la Caisse d'assurance maladie des armées (CAMA).

La Caisse d'assurance maladie des armées a été créée par le décret n°2020-272/PRES/MINEFID/MDNAC/MFPTPS du 16 avril 2020 en application de la loi n°060-2015/CNT du 05 septembre 2015 qui prévoit que la gestion du régime d'assurance maladie universelle des Forces armées nationales soit confiée à un organisme de gestion distinct.

L'adoption de ce décret permet de rendre opérationnelle la CAMA en vue du renforcement de la prise en charge sanitaire des Forces armées nationales (FAN) et des membres de leurs familles.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté deux (02) décrets portant respectivement création d'un emploi de Maître de conférences et nomination d'un Enseignant-chercheur à l'Université Nazi BONI.

L'adoption de ces décrets qui permet la création d'un emploi de Maître de conférences et la nomination d'un Enseignant-chercheur dans ledit emploi à l'Université Nazi BONI contribue à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur dans notre pays.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre de la Santé a fait au Conseil le point de la situation de la maladie à Coronavirus (COVID-19) au Burkina Faso.

Il ressort que depuis le mois de décembre 2020 à la date du 19 janvier 2021, 6 432 nouveaux cas ont été enregistrés contre 2 920 au cours des neuf (09) derniers mois. Cette augmentation du nombre de nouveaux cas est caractérisée par un accroissement des cas sévères hospitalisés et un plus grand nombre de décès.

Face à cette situation le Conseil réaffirme la volonté du gouvernement d'intensifier la communication et la sensibilisation pour le respect des gestes barrières, tout en n'excluant pas la prise de décisions coercitives si la situation venait à l'exiger.

Le Président du Faso a donné des instructions aux membres du gouvernement de veiller au strict respect des gestes barrières dans les administrations publiques et invite la population à l'engagement et à la responsabilité pour briser la chaîne de transmission de la maladie.

II.2. Le ministre des Sports et des loisirs a informé le Conseil de la victoire de notre compatriote Hugues Fabrice ZANGO au triple saut du meeting d'Aubièrre en France, le samedi 16 janvier 2021. Fabrice ZANGO a battu le record du monde du triple saut masculin en salle avec un bond de 18m 07.

Le Conseil adresse ses chaleureuses félicitations et ses encouragements à l'athlète Hugues Fabrice ZANGO pour sa performance.

III. NOMINATIONS

III. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRIMATURE

- Monsieur Basile **OUEDRAOGO, Mle 247 740 D**, Inspecteur de l'environnement, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Assistant, spécialiste en adaptation aux changements climatiques au Secrétariat exécutif du Fonds vert pour le climat au Burkina Faso (SE-FVC/BF) ;
- Monsieur Nebyida Lamech **KABORE, Mle 205 125 A**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Assistant, spécialiste en atténuation aux changements climatiques au Secrétariat exécutif du Fonds vert pour le climat au Burkina Faso (SE-FVC/BF) ;
- Monsieur Habraham **SOMDA, Mle 212 611 H**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Assistant, spécialiste en planification et suivi-évaluation au Secrétariat exécutif du Fonds vert pour le climat au Burkina Faso (SE-FVC/BF).

**B. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE
L'INNOVATION**

- Monsieur Léon **SAMPANA, Mle 245 821 A**, Maître-assistant en Sciences politiques à l'Unité de formation et de recherche en Sciences politiques, économiques et de gestion (UFR/SJPEG), est nommé Maître de conférences agrégé en Sciences politiques à l'Université Nazi BONI, pour compter du 13 novembre 2019.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement

Ousséni TAMBOURA
Officier de l'Ordre national